

CONV 134/02

NOTE DE TRANSMISSION

du : Secrétariat

à la : Convention

Objet : **Débat national sur l'avenir de l'Europe :**
 - Luxembourg

Les membres de la Convention trouveront en annexe le rapport sur le débat national sur l'avenir de l'Europe tel qu'il se déroule au Luxembourg.

Débats nationaux avec la société civile - Luxembourg

Les sondages font ressortir en général qu'une très large majorité de la population luxembourgeoise est favorable à l'intégration européenne. Le public n'arrive cependant pas toujours à suivre ce qui se passe au niveau européen, d'où la nécessité d'un travail d'information et de sensibilisation.

Campagne sur l'avenir de l'Europe

Une campagne d'information sur l'avenir de l'Europe ("L'Europe - une union pour l'avenir de tous") a été présentée lors d'une conférence de presse en date du 27 septembre 2001 par le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et la Chambre des Députés. La campagne a été lancée à l'initiative conjointe du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et de la Chambre des Députés.

Un total de 89.654 brochures accompagnées d'un **questionnaire** a été distribué aux ménages et le public a eu la possibilité d'y répondre par voie postale ou par voie électronique. La brochure d'information contenait des informations essentielles sur l'Union européenne. 9.037 résidents ont répondu au questionnaire, ce qui correspond à un pourcentage de retours de 4.8 %. Les questions concernaient les valeurs, le fonctionnement et l'avenir de l'Europe ainsi que le débat public sur l'Europe et chaque citoyen pouvait ainsi formuler ses attentes par rapport à l'Europe de demain.

Le rapport de synthèse du questionnaire ("Les Luxembourgeois et l'Europe") a été présenté au public lors d'une conférence de presse en novembre 2001. Il en ressort notamment que la majorité des personnes qui ont répondu souhaitent un renforcement des moyens d'action de la Commission européenne, le maintien du Conseil comme la principale instance de décision de l'Union respectivement un renforcement des moyens d'action du Parlement européen. Près de 80 % des répondants ont estimé par ailleurs que les moyens d'action des Parlements nationaux devraient être renforcés. Concernant les valeurs européennes, 42,05 % des répondants associent à l'Union les notions de paix et de stabilité, de prospérité économique et de valeurs communes. Les répondants ont également retenu que la construction européenne contribue surtout en matière culturelle, politique, économique et scientifique et que la politique sociale doit être faite au niveau national. Selon une majorité, les seules autres politiques devant être traitées au niveau national sont la fiscalité et l'agriculture.

Parallèlement à la distribution du questionnaire, trois **tables rondes** avaient été organisées avec la société civile entre octobre et décembre 2001 pour permettre aux citoyens de prendre la parole, en présence de Mme le Ministre des Affaires étrangères et de députés des différents groupes politiques de la Chambre des Députés. Si les deux dernières tables rondes ont connu un bon succès, la première a cependant été un échec (problèmes d'organisation, mauvais choix de l'heure et de l'endroit, implication insuffisante des médias dans le débat).

Un **site Internet** commun au Ministère des Affaires étrangères et à la Chambre des Députés (www.avenir-europe.lu) avait aussi été lancé dans le cadre de la campagne sur l'avenir de l'Europe, site qui est d'ailleurs en train d'être réactivé en vue de la Convention sur l'avenir de l'Europe.

Projets

Par ailleurs, en date du 9 juillet 2002, la Chambre des Députés, sur proposition des conventionnels luxembourgeois, organisera un **débat avec la société civile**. Ont été invités entre autres les syndicats, les organisations professionnelles, des associations environnementales, de protection des consommateurs, des associations d'étrangers ou encore le Conseil National des Femmes. Le public intéressé peut également participer à ce débat qui se déroulera dans l'enceinte de la Chambre des Députés.

Le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports et le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse organisent par ailleurs une "**convention jeunesse**" avec la participation des élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique (4 et 5 juillet 2002). Des groupes de travail et une séance plénière auront lieu à la Chambre des Députés.

Une stratégie de communication avec le public est en train d'être élaborée par un groupe de travail comprenant des fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères, du Greffe de la Chambre des Députés et des employés des différents groupes politiques. Il est envisageable de préparer des communiqués de presse comportant des **interviews** avec les conventionnels sur les travaux de la Convention et les groupes de travail. Il a par ailleurs été suggéré de faire un **reportage** télévisé sur les travaux de la Convention et de faire de nouveau des **tables rondes** dans diverses localités luxembourgeoises.

